XII

— Mais, malheureux enfant, c'est encore plus bas. Françoise et Julie Lechallier sont de simples ouvrières. Est-ce que Georges Lechallier, artiste de talent, héritier de la plus riche maison de commerce de Valenciennes, peut épouser une pauvre fille sans sou ni maille ?

— Mais oui, il le peut, mademoiselle. Françoise elle aussi est une artiste, vous l'avez dit. Son talent vaut bien une dot. Et je me contente de cette dot-là.

— Toi, peut-être, mais les parents ?

— Vous savez bien qu'ils n'ont pas d'autres désirs que de me voir heureux. Et je ne serai pas heureux sans Françoise.

— Eh bien, mon pauvre Georges, résignez-vous à ne pas être heureux car il faut bien te le dire l'union que tu rêves n'est pas possible. Françoise est fiancée.

— Fiancée ? A qui ?

— Au guetteur.

— A Colard ce butor, allons donc, c'est impossible !

— Non, pas Colard l'autre, Jean Despinoy.

— Le bossu !... Vous plaisantez ma bonne Ursule. Comment, Françoise cette créature de charme, cette merveille de grâce et de beauté épouserait un bossu. Non, vous ne me ferez pas croire ça.

Dis donc... d'ici quatre mois un a tout le temps de te l'enlever, ta fiancée.

— Que veux-tu dire ?...

— Rien, rien. Mais, une jolie fille, tu sais, ça ne manque pas d'amateurs. Et elle est bigrement jolie la demoiselle. Mes compliments, mon vieux. Allons ! au dîner de noces si tu m'invites, je vous chanterai une bonne vieille chanson que disait ma grand'mère :

« Il faut des époux assort
Dans les liens du mariage... »

Despinoy ne l'écoutait plus. Il avait gagné l'escalier. Colard le rappela.

— Eh, Jean, suis mon conseil, n'attends pas. Et, si tu tiens à la dentellière, prends garde au dentellier !...

Ces derniers mots répercutés par l'écho dans la cage de pierre tombèrent sur l'amoureux comme un coup de massue. Jean s'arrêta. Une angoisse le saisit, une crainte irraisonnée instinctive, car, jusqu'alors, aucun soupçon de jalousie n'avait effleuré son esprit. Il ignorait tout de l'incident nocturne de la Sainte-Catherine. Françoise et Julie s'étaient bien gardées de lui en parler. Comme il ne fréquentait personne, en dehors d'elles, et n'allait jamais à l'estaminet, elles

Jean besognait, accroupi sur sa planche de tailleur.

n'avaient pas eu l'occasion de le rencontrer. C'est pourtant la vérité.

Et la vieille dentellière raconta à Georges toute l'histoire des deux orphelines : elle lui dit comment après l'incendie de la ferme de Saint-Seulve et la mort de leur père, Despinoy les avait sauvées de la misère.

— Je comprends, interrompit Georges, c'est par reconnaissance que Françoise consent à devenir sa femme.

— Peut-être.

— Certainement. Mais, une dette de reconnaissance cela peut se payer avec de l'argent. Et je suis prêt...

— Y penses-tu ?... Despinoy est un brave cœur il n'accepterait pas cela.

— Alors, puisqu'elles sont deux sœurs, qu'il épouse l'autre.

— Tu en prends à ton aise, c'est Françoise qu'il veut.

— Moi aussi c'est Françoise. Et je l'aurai, quand tous les bossus du monde voudraient s'y opposer.

— Allons dit Mlle Ursule, je vois qu'il faut faire toutes tes volontés.

— Vous lui parlerez ?

— Je verrai, j'essayerai. Mais promets-moi de te tenir tranquille de ne rien lui dire, de ne pas la troubler jusqu'à ce que je l'aie interrogée.

— Je vous le promets. Du courage, ma bonne Ursule ! parlez-lui sans tarder et soyez éloquente. C'est mon bonheur que vous tenez entre vos mains.

— Mais quelques jours se passèrent. Georges s'impatientait, il renonça à tenir sa promesse. Et, saisissant l'occasion que lui offrait la fête de Sainte-Catherine, il écrivit sur les vers de Musset un chant tout débordant d'amour, et, réunissant quelques amis complices il vint chanter la sérénade sous les fenêtres de celle qu'il aimait.

CHAPITRE IX

«PRENDS GARDE AU DENTELLIER !»

— Eh bien, maître Despinoy il paraît que nous allons entrer dans la grande confrérie ?...

Colard venait de pénétrer en trombe, suivant son habitude, dans la logette du beffroi. Jean, qui besognait, accroupi sur sa planche de tailleur, le regarda avec un peu d'inquiétude, car il savait par expérience que, pour le cordonnier, tout était matière à quolibets.

— Qui t'a dit cela ? fit-il.

— Qui ?... Mais la rumeur publique, on ne parle que de cela sur la place des Wantiers.

— Allons donc !...

— Parfaitement, mon cher. Quand un personnage haut placé se marie, — et je crois qu'on ne peut pas être plus haut placé que nous ne le sommes toi et moi — ça fait du bruit dans le voisinage. A l'estaminet Dubuisson, on m'a demandé si j'étais de la noce. Et je ne savais même pas que tu te marirais Cachottier, va !

Jean ne répondit pas. Ayant rangé son ouvrage, il se disposait à quitter la place. Mais Colard ne le tenait pas quitte à si bon compte.

— Tu sais, reprit-il que, si tu as besoin d'un garçon d'honneur un peu distingué, je suis là. Tu ne trouveras pas mieux.

— Merci, Colard, mais nous avons le temps d'y penser.

— Au fait, à quand la noce ?

— Au printemps.

— Seulement ?... Eh bien, mon vieux, tu n'es guère pressé. Si j'étais à ta place...

— Qu'est-ce que tu ferais ?

— Je me marierais plus vite que ça, espérant qu'il n'en saurait rien. Mais elles avaient compté sans Colard.

Celui-ci se plaisait à collectionner les potins du quartier. Dans l'intervalle de ses heures de service, il passait son temps au cabaret Dubuisson, situé de l'autre côté de la place des Wantiers, en face de la maison des orphelines, et, tout en vidant force pintes de bière et petits verres de genièvre, il faisait la cour à la cabaretière et pérorait au comptoir.

Informé en même temps des projets de mariage de son collègue du beffroi et de l'hommage dont Françoise avait été l'objet de la part du fils Tribout, la nuit de la Ste-Catherine, le malicieux cordonnier n'avait pas manqué l'occasion de tourmenter un peu son camarade.

« Prends garde au dentellier ! »... Que signifiait cette menace ?... Jean eut un instant l'envie de remonter dans le campanile, d'en demander l'explication à Colard ; un scrupule le retint. Non, il ne fallait pas laisser croire à ce butor qu'on tenait compte de ses propos malveillants. C'est Françoise elle-même qu'il voulait interroger.

Cinq minutes plus tard, il frappait à la porte des orphelines.

Julie, le carreau sur les genoux, travaillait seule au logis. Tout de suite elle remarqua les traits bouleversés de son ami.

— Jean, qu'avez-vous ?... Êtes-vous souffrant ?

— Moi ?... rien, Julie, je n'ai rien... Mais Françoise n'est pas là ?

— Elle est avec Mlle Ursule.

— Voulez-vous l'appeler.

— Elles sont sorties toutes deux.

— Ah !... où sont-elles allées ?

— Chez Tribout.

A cette réponse, le visage de Jean se contracta. Le guetteur comprit le sens de la recommandation narquoise de son collègue : « Prends garde au dentellier ! » Il s'efforça pourtant de cacher son trouble.

— Alors, dit-il ça reprend la dentelle ?...

Julie, croyant que Jean avait été mis au courant de l'incident de la nuit de la Ste-Catherine, s'attendait à ce qu'il la questionnât à ce sujet. Voyant qu'il n'en faisait rien, elle s'empressa de saisir la diversion qui s'offrait.

— Et la dentelle reprend ? Mais oui. Nous allons à une nouvelle période de prospérité. Les commandes affluent... Et tenez, Jean, je vais vous confier un secret... Une princesse royale, la Duchesse de Nemours, dit-on, doit venir prochainement à Valenciennes : on veut lui offrir une coiffure de dentelles, et... Vous devinez ?... C'est Françoise qu'on charge de parfaire ce travail. Voilà pourquoi elle est en ce moment chez Tribout avec Mlle Ursule.

Et, comme Jean demeurait pensif :

— Quoi ! s'écria Julie, cette nouvelle vous laisse froid ?... Mais songez donc, mon ami, quel honneur pour votre fiancée !... On la présentera à la princesse... Le voilà sacrée grande dentellière. Après cela, ses moindres travaux seront payés au poids de l'or. Françoise aura une dot, oui, mon cher Jean, et vous serez riches en entrant en ménage.

Julie avait débité tout cela sur un ton mi-badin mi-sérieux, espérant ainsi distraire Jean d'une pensée qui semblait l'obséder, et dont elle lisait clairement le reflet sur son visage. Mais Despinoy ne se déridait pas.

— Voyons, Jean, reprit Julie, qu'avez-vous ?... Pourquoi cet air préoccupé ?... N'auriez-vous plus confiance en Françoise ?

Et comme Despinoy protestait du geste :

(A suivre)

LE MOT D'ORDRE DE MUSSOLINI AU DIRECTOIRE DU PARTI FASCISTE :

« Une toujours plus intense préparation militaire, une toujours plus haute justice sociale »

Rome, 1er. — M. Mussolini a reçu le nouveau directoire du Parti fasciste, organe chargé de l'administration intérieure du Parti. Il a donné à ses visiteurs de nouvelles directives en ce qui concerne ce triple domaine : Empire, race et autarcie.

Il leur a également donné comme mot d'ordre :

« Une toujours plus intense préparation militaire, une toujours plus haute justice sociale, la première pour garantir la défense de l'Italie contre d'éventuels plans d'encerclement imaginés par les courants mondiaux anti-fascistes contre les Etats totalitaires et la seconde pour identifier toujours plus intimement la masse du peuple qui travaille avec l'Etat fasciste. »

Conseil des Ministres, ce matin, à l'Élysée

Paris, 1er. — Le Conseil des ministres qui se réunira ce matin sera saisi d'un projet de loi de M. Marchandeau, ministre de la Justice, pour mettre un terme aux erreurs et aux abus constatés en matière de naturalisations.

En outre, le ministre des Finances, d'accord avec son président du Conseil, prendra plusieurs décrets pour favoriser la construction et l'industrie du bâtiment.

Ces décrets paraîtront demain au « Journal Officiel », ils seront probablement suivis d'autres mesures du même ordre.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Paris, 1er. — Le Conseil d'Etat statuant au Contentieux, a, dans sa lecture d'aujourd'hui rendu les sentences suivantes :

Il rejette la requête de M. Cordier, administrateur provisoire de la succession de M. Dufour, contre une décision du préfet du Pas-de-Calais, en date du 9 janvier 1937, refusant de procéder à l'inscription d'office au budget de la ville de Calais d'une somme de 320.475 fr. montant d'une créance appartenant au sieur Dufour contre la ville au titre de solde de travaux exécutés pour le compte de cette dernière.

Sur la requête de M. Biotière, annule un arrêté du maire de Corbie (Somme), en date du 23 juillet 1937, interdisant la vente de Charité : Kermesse organisée par le Parti Social Français qui devait avoir lieu dans cette commune les 24 et 25 juillet 1937.

L'ENTRÉE EN FRANCE D'OUVRIERS SAISONNIERS

Paris, 1er. — M. Marcel Donon a indiqué que l'exécution dans de bonnes conditions, des travaux d'entretien des betteraves à sucre et de la moisson nécessitent que, chaque année, l'emploi régulier d'ouvriers spécialistes saisonniers d'origine polonaise, tchécoslovaque et belge, et qu'il y a lieu de permettre l'entrée en France, en temps voulu, d'un contingent nécessaire de ces ouvriers.

En conséquence, la commission a chargé son président d'intervenir auprès du ministère du Travail pour que satisfaction soit donnée aux employeurs à défaut de main-d'œuvre locale compétente et pour que les directeurs des offices départementaux de placement soient autorisés à signer les contrats d'admission en France des ouvriers étrangers saisonniers.

M. Marcel Donon a rappelé qu'un décret de 1938 a permis l'attribution d'un contingent supplémentaire de 130.000 hectolitres d'alcool de betterave à la parité des cours du sucre pour faciliter des rajustement de quantités dans les régions betteravières et pour permettre la création de nouvelles distilleries dans les zones où la culture de la betterave est susceptible d'extension. Sur l'avis favorable de MM. René Courtier et Harant, la commission a adopté un vœu tendant à reporter sur le contingent des alcools de betterave 100.000 hectolitres à prélever sur les 700.000 hectolitres prévus pour la distillation du blé.

UN OFFICE CENTRAL POUR L'ÉMIGRATION JUIVE VA ÊTRE CRÉÉ A BERLIN

Berlin, 1er. — Une information de source allemande destinée à l'étranger confirme la création à Berlin d'un Office central pour l'émigration juive. Cet office sera chargé de régler toutes les formalités résultant des demandes d'émigration présentées par les Israélites allemands.

Toutes les autorités qui s'occupent de ce problème sont représentées dans cet Office central. Il a été convenu avec la communauté culturelle israélite que les demandes d'émigration seront délivrées par l'Office central qui convoquera les intéressés pour le règlement des formalités nécessaires.

Il a été recommandé à la communauté israélite de ne faire parvenir chaque jour qu'un nombre déterminé de demandes d'émigration, afin de permettre à l'Office central d'éviter un ajournement trop long des requêtes.

POUR LES GRÉVISTES CONDAMNÉS A LA SUITE DES INCIDENTS DU 30 NOVEMBRE

UNE DEMARCHE DE M. SAINT-VENANT AU MINISTERE DE LA JUSTICE

Au cours d'une audience que M. Marchandeau lui a accordée hier M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille a appelé l'attention du Ministre de la Justice sur la situation des grévistes condamnés par la Tribunal correctionnel de Lille à la suite des incidents du 30 novembre.

Le député-maire de Lille a insisté vivement pour que des mesures de clémence soient prises en faveur des intéressés et sollicité la libération de ceux qui subissent une peine d'emprisonnement.

M. Marchandeau a promis d'examiner chaque dossier avec le plus grand soin et avec le ferme désir de prononcer dans la plus large mesure possible, des décisions de bienveillance.

LE DRAME DU BEAU MARAIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le reste du drame, on le connaît, notamment le transfert du corps dans la fosse préalablement creusée ; la surprise et l'inquiétude simulées le lendemain par le criminel.

Celui-ci prétend encore que, le lendemain de l'atroce tragédie, il se présenta au domicile de sa femme, rue du Texas, pour lui dire : « Le coup est fait, maintenant, tu peux revenir. »

Et rassemblant ses souvenirs, le criminel ajouta :

« Ma femme me reçut brutalement et me chassa. »

Durant les interrogatoires qu'il a subi jusqu'à présent, Valentin a toujours nié avec énergie, avoir eu des relations coupables avec sa fille.

« Jamais, prétendra-t-il, je n'ai rien eu à me reprocher à ce sujet, c'est une abominable calomnie dont on me rendra justice. Il n'y a point eu de jalousie entre nous. Ma fille était obstacle entre ma femme et moi, c'est tout. »

« Vous verrez que c'est un assassin »

Ajoutons que Mme Valentin répétait inlassablement à ses voisins que c'était son mari qui s'était débarrassé de sa fille.

Vous verrez, ajoutait-elle qu'on découvrira un jour que c'est un assassin.

« Quand Valentin m'amena Marie-Thérèse pour la première fois, a déclaré Mme Valentin, je n'ai pas mis longtemps à m'apercevoir de ce qui se passait....

« On se fâcha, et pour cause. On s'écrivit des lettres grosses de menaces, grosses d'injures, comme entre rivales... »

« La dernière fois que je vis Valentin, c'était le 18 juillet 1938. Je me souviens bien de la date car j'ai eu très peur.

« Il avait pu pénétrer, je ne sais comment, dans ma cour et je l'ai vu surgir tout à coup devant moi, comme un démon jaillissant d'une boîte.

« Et c'est vrai que c'est un démon capable de tout !

« Quelles étaient ces façons ? Qu'avait-il à faire chez moi ?

« Il m'avait quittée le 3 juin pour aller s'installer au Beau-Marais. Je ne l'avais plus revu. Je connaissais la soi-disant disparition de sa fille. Mais on m'avait dit qu'il vivait avec une femme blonde (Marie-Thérèse était blonde) dans une auberge voisine du Beau-Marais. Peu avant sa visite, j'avais appris que sa fille avait réellement disparu et que la famille s'inquiétait.

« En fait, comme il l'avait déjà fait, Valentin me supplia de reprendre la vie commune.

« Je l'ai interrogé sur le départ de sa fille. Il m'a dit qu'il ne savait pas où elle était partie.

« Je lui ai dit qu'il faudrait bien qu'on la retrouve un jour. Il a eu un geste évasif.

« Je l'ai regardé en face, en lui disant qu'il avait peut-être commis un mauvais coup, mais que dans ce cas, tôt ou tard, il serait puni.

« Il partit, et jamais je ne le revis depuis... »

A Boulogne

Hier matin, après une nuit passée à l'asile de nuit, Mme Valentin était ramenée dans les locaux de la Sûreté, à la Mairie.

C'est là qu'à 11 h. vint la prendre la fourgon de la Police mobile qui la conduisit à Boulogne où dès son arrivée elle devait être mise à la disposition du Parquet.

Vers 11 h. 30, Mme Valentin était amenée devant M. Marcaud, procureur de la République, qui lui signifiait l'inculpation dont elle était l'objet et la faisait écrouer.

Sur un coup de téléphone, Mme Valentin est remise en liberté

Les membres du Parquet de Boulogne s'apprêtaient, hier soir, vers 18 h. 45, à quitter le Palais, lorsqu'un télégramme urgent fut téléphoné à M. Maraud, procureur de la République, et qui émanait de son collègue de Mons (Belgique), qui le priait de remettre en liberté immédiate la seconde femme du Gaston Valentin, arrêté à la suite des déclarations de ce dernier.

Un extrait fut immédiatement envoyé à la maison d'arrêt, rue de Calais, où Mme Valentin avait été transférée et écrouée, et la levée d'écrou était effectuée. Il était environ 19 h.

On devine avec quelle joie la prisonnière d'un jour accueillit la nouvelle. On pense ici que Valentin avait fait ses déclarations mensongères parce qu'il pensait que c'était sa femme qui l'avait dénoncé.

Mme Valentin a regagné Calais par le dernier train du soir.

A PROPOS DES DÉCRETS-LOIS RELATIFS AU PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

UNE DELEGATION DES DEPUTES SOCIALISTES DU NORD A ETE REÇUE HIER PAR LE MINISTRE DES FINANCES

Une délégation des parlementaires socialistes du Nord conduite par MM. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille et J.-B. Lebas, député-maire de Roubaix, a été reçue hier en audience par M. Paul Reynaud, Ministre des Finances.

MM. Saint-Venant et Lebas qui étaient accompagnés de MM. Dereuse, Dupré, Gernez, Laurent, Masson, Salengro, Thomas et Valentin, ont attiré l'attention du Ministre sur les dispositions des récents décrets-lois relatives aux personnels des communes, des départements et des services concédés, en ce qui concerne la durée du travail, le recrutement, les traitements.

Ils soulignèrent le caractère régressif de ces dispositions dont la plupart, en opposition avec la loi du 5 Avril 1884 sur l'Organisation Municipale, contiennent des restrictions importantes aux prérogatives légitimes des Maires et des Conseils chargés d'administrer les collectivités publiques.

M. Paul Reynaud, tout en confirmant sa manière de voir, a déclaré qu'il accepterait cependant de faire examiner par ses services les cas particuliers qui lui seraient soumis.

Interrogé à l'issue de l'entretien, M. Saint-Venant a fait connaître que les Municipalités Socialistes du Nord allaient se réunir pour prendre les mesures qui s'imposent.

LA XVme FOIRE COMMERCIALE ET INTERNATIONALE DE LILLE

Une belle et grande journée agricole a eu lieu hier à Lille et s'est déroulée dans l'enceinte de la Foire Commerciale, sous la présidence de M. Queuille, ministre de l'Agriculture représenté par M. Buche, inspecteur général de l'Agriculture qu'accompagnait M. Mellocx, inspecteur régional.

Cette journée coïncidait également avec l'installation du nouveau directeur départemental des services agricoles : M. Carré, ancien directeur de l'école de Wagnonville qui, au cours de la matinée, fit aux quelques cents agriculteurs présents, une conférence fort intéressante sur la culture et la luzerne.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

Après la réunion de bureau, les membres de la société des agriculteurs du Nord se sont assemblés dans la salle de conférences de la Foire Commerciale à Lille, sous la présidence de M. Victor Despres, aux côtés de qui, on notait la présence de ses collaborateurs et amis : MM. Merchier, secrétaire général ; Degrendel, Batatille, Cartier, Caffiéri, Casimir Destombe, anciens présidents ; Potié, sénateur du Nord ; Leriche, vice-président du Conseil Général ; Ries, directeur des services vétérinaires ; Moine directeur adjoint des S. A. ; Danguy Martin, Bréthenoux, Professeurs d'agriculture ; Mignolet, directeur de l'école d'herboristerie ; Léon Delsart, conseiller d'arrondissement, maire de Nomain et ancien député ; Lebrun, secrétaire des S. A. du Nord ; Walbum, secrétaire général du Comice agricole de Lille ; Bécuwe, inspecteur divisionnaire des services commerciaux de la S.N.C.F. ; Cauwez, vice-présidents de la S. A. du Douaisis ; Lesaffre, président du syndicat des graines de colombophilie de la 1re région ; Becquart, Leriche fils, Désiré Lefebvre, de Fretin ; Julien Matte, secrétaire administratif de la S.A.N.

L'arrivée du représentant du ministre

11 h. 45 sonnaient quand M. Victor Despres annonçait la séance ouverte et à ce moment, entraîne dans la salle de conférences, MM. Buche, inspecteur général de l'agriculture, représentant M. Queuille, ministre ; Mellocx, inspecteur régional que MM. Carré, directeur des S. A. du Nord et M. Demesmay, vice-président de la Société des A. N. étaient allés accueillir à la gare. Et au bureau, on voyait encore prendre place MM. Delepoulle, président du comité de la Foire Commerciale.

Après l'accueil bienveillant des hautes personnalités, M. Victor Despres, président des A. du N. entrait sans plus tarder dans le sujet de l'ordre du jour. Remerciant d'abord le comité de la Foire de Lille et surtout son représentant présent M. Delepoulle, de l'aimable hospitalité offerte cette année encore aux paysans du Nord, ensuite en notant la position prise par son groupement devant certaines manœuvres de désunion, qu'il désapprouvait.

Et M. Despres de déclarer entre autres choses : « La société des A. N. a toujours préconisé et pratiqué une politique d'union et d'entr'aide.

» Ni de près, ni de loin, ni directement ni indirectement, elle n'a participé à la composition des comités du lait et du blé dont elle n'a pas à endosser la responsabilité et les erreurs qui pourraient subvenir ».

Cette déclaration faite, M. le Président Victor Despres adressa à ses hôtes, les représentants du ministre, des compliments extrêmement aimables et salua en même temps, M. Carré qui le jour même prenait ses fonctions de directeur des S. A. du Nord.

La conférence de M. Carré, directeur des S. A. du Nord sur la Luzerne

M. Carré remplissait hier trois fonctions. Le nouveau directeur des S.A. du Nord représentait en effet M. Carles Préfet du Nord à cette journée agricole annuelle de la Foire ; au titre de directeur des S.A. il accueillait le représentant du Ministre et remerciait la société des Agriculteurs du Nord de la sympathie que, depuis 10 ans elle lui avait prouvée, ainsi que de la réception cordiale que ce groupement lui avait réservée.

M. Carré venait à Lille parler aux agriculteurs de la luzerne.

« C'est une erreur, dit-il, que de remplacer les cultures de luzerne par des betteraves ou des pommes de terre, parce que c'est plus cher, parce que la luzerne est une merveilleuse plante fourragère nutritive qui enrichit le sol, parce que cet assolement diminue le prix de revient.....

Et voilà l'éminent conférencier, le sympathique conseiller des agriculteurs discutant de « l'ensilage » des fourrages verts. Question si ardemment examinée, travaillée par M. Walbum, de parler des améliorations à apporter dans la culture, dans le semis (préconisé en lignes plutôt qu'à la volée) dans les questions de fumure, des soins d'entretien, etc...

Sujet fort intéressant, d'enseignement précieux que M. Victor Despres et que M. Buche, inspecteur général reprirent ensuite en donnant quelques conseils supplémentaires sur le cholage, (il y a lieu d'apporter plus de chaux à la terre du Nord), sur la coupe (à faire plus tôt), sur les ensilages orpinistes, etc. Evidemment ce thème sortait un peu des discussions habituellement traitées dans les assemblées de la Foire Commerciale, mais il ne gêna aucunement M. Delepoulle qui dans sa verve pleine d'humour, répondit avec une finesse d'esprit aimable à l'allocution prononcée ensuite par M. Merchier, secrétaire général de la société. Le duel oratoire du fougueux M. Merchier, plein de sens, de volonté active et de M. Delepoulle, fut en cette fin de matinée et d'étude, une diversion aimable et reposante. Le meilleur apéritif qu'il put être offert avant le repas.

Le banquet

Ce fut un repas exquis que présidait M. Buche, ancien directeur des services agricoles du département du Nord, au temps de l'après-guerre, actuellement inspecteur général de l'agriculture, repas où on notait encore la présence de MM. Bertrand, adjoint au maire de Lille, représentant M. Jean Saint-Venant, député-maire ; Roussel, sénateur ; Signoret, inspecteur d'Académie ; Romazotti, vice-président du Conseil municipal de Paris ; Martel, président de la Foire Commerciale de Paris ; Maige, doyen de la Faculté des Sciences de Lille ; Lefort, directeur de l'A. du Pas-de-Calais ; Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Sigala, intendant général représentant le général Doumenc ; Blanc, trésorier-payeur général ; Lahanier, Crespel, Wachy, Duriez, conseillers généraux ; Pelletier et Gobert, sous-préfets ; Malaquin, professeur de sciences ; De Bavelaere, président de la Confédération générale des Betteraves et son secrétaire-général, M. Henri Demesmay ; Lenfant, professeur spécial d'horticulture ; Nerriez, président de la S.A. du Douaisis et Cauwez, vice-président ; Schmidt, président du Comice agricole de Carvin ; Bonnal, professeur d'apiculture du P.-d.-C. ; Cantineau, ancien conseiller général ; Rousses, commissaire honoraire de police spéciale et Carton, directeur du service des fraudes du P.-d.-C. ; Dauty, directeur de l'école des Industries agricoles de Douai ; le commandant de gendarmerie Pierron ; Ghestem, président du C. A. ; Blondeau, sélectionneur à Bersée ; Baillaire, commissaire central de police à Lille ; Bedené, ancien directeur des Jardins de Lille ; Jean Dorchies, secrétaire général des maraîchers ; Boucherry, commissaire général de la Foire de Lille ; Bonte, Masurel, vice-président de la Foire ; Villard, administrateur de l'Union des exposants ; F. Canonne, directeur de l'Office du blé ; Chaumière, du Conseil d'administration de la Foire de Paris ; Fauconnier, directeur de l'Action agraire ; Debry, directeur régional des P.T.T. ; Dicop, directeur des contributions ; Houdet, ingénieur en chef du génie rural ; Cambay, administrateur de la Fédération des J.O. ; Lebas, secrétaire général ; Picavet, maire de Wambrechies qui, au cours du banquet eut pour les convives un geste qui parut fort goûté, celui dit du « trou flamand » ; Dufour, inspecteur divisionnaire honoraire des services commerciaux de la S.C.N.F. ect.

Les discours

On aimerait pouvoir faire connaître le thème de toutes des allocutions pleines d'enseignement, mais il nous faut, à notre grand regret «réduire» et signaler que tour à tour MM. Delepoulle, V. Despres, le sénateur Roussel, Romazetti, Bertrand, Carré, au nom de M. le Préfet du Nord et Buche, au nom du ministre de l'Agriculture rendirent hommage aux paysans du Nord et aux cultivateurs de France.

Des décorations

A l'issue de ce repas copieux et intensément cordial, M. Buche au nom du Ministre, fit trois chevaliers du Mérite Agricole, MM. Albert Herlent, Henri Castagnet et Adolphe Druelle de Lille.

Il est fait enfin la visite des Halls de la Foire Commerciale de Lille, réservé à l'exposition du matériel agricole qui sur une vaste étendue offre un matériel et un outillage perfectionné, moderne en tous points, intéressant à étudier et à utiliser dans le monde rural. R. L.

AUTOMOBILISTES
MOTOCYCLISTES
CYCLISTES
visitez à la FOIRE COMMERCIALE de LILLE (Grand Palais), le Stand de
L'Automobile-Club du Nord
du Moto-Club du Nord
et du Nord-Tourisme
Siège Social : ROUBAIX, 42, rue du Maréchal Foch (Tél 346-51 - 3 l. gr.)
Bureaux annexes dans toutes les grandes villes du Nord et du P.-de-C.
A LILLE, 13, r. Faidherbe (T. 629.44)

Les Officiels se sont longuement arrêtés devant le Stand des Aliments IRRADIA pour le bétail, où ils ont pu se rendre compte de la variété des aliments fabriqués et des références sérieuses qui y étaient indiquées.

Les Concessionnaires de cette Marque ont ensuite pris part à un déjeuner intime où la cordialité s'est longuement manifestée.

UN PRODUIT NOUVEAU

Messieurs les Couvreurs, Zingueurs et Entrepreneurs de travaux publics

sont informés que la

FABRIQUE de FER de MAUBEUGE

présente à la Foire de Lille (Gd Palais, Stands 333-336) des travaux de couverture exécutés en utilisant la RUBAFER : bande acier MARTIN-SIEMENS zinguée par un procédé nouveau, livrée en feuilles ou en rouleaux de toutes épaisseurs, de toutes largeurs et de toutes longueurs.

Agent dépositaire : L. BEAUMONT
38 rue de Maubeuge, LILLE (Tél. 306.26) 324.10

Les programmes des manifestations

Jeudi : Journée des Economes ; Vendredi : Journée du Bâtiment.

LA JOURNÉE DES HOSPITALISÉS

Demain Vendredi, le Comité de la Foire Commerciale recevra solennellement sept cent trente-quatre pensionnaires des Hospices. La cérémonie se déroulera, à neuf heures trente, Salle des Fêtes du Grand Palais, en présence de M. Charles Saint-Venant, député-maire. Les portes seront ouvertes dès neuf heures.

La meilleure Cuisinière à Gaz du monde
JUNKER et RUH
Agent général : DUPUIS, 26, rue Serrail, 24, Roubaix
Expose ses derniers modèles, FOIRE DE LILLE (Hall Arts ménagers)

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 2 mars 1939. — 61e jour de l'année. — Soleil : lever 6 h. 34 ; coucher 17 h. 33. — Lune : lever 6 h. 12 ; coucher 16 h. 15. — Aujourd'hui : saint Jacob. — Demain : saint Marin.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 1er mars à 17 h. 30 : Baromètre : 760 mm. ; hausse 6 mm. 4 depuis le matin à 8 h. 15. — Thermomètre : fronde 6.4 ; minima 3.5 ; maxima 9.5.

Etat hygrométrique : 88. — Hauteur d'eau tombée depuis le matin à 8 h. 15 : néant. Direction du vent : N.E., force faible. — Direction des nuages : N.E. — Etat du ciel : assez pur.

Temps probable pour aujourd'hui : frais, assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord : Ciel se couvrant progressivement par l'Ouest au cours de la nuit. Quelques pluies demain, suivies d'éclaircies l'après-midi et le soir. — Vent du secteur sud-ouest modéré, puis assez fort. Le minimum de température sera en hausse de 2 à 4 degrés.

JEUX D'ESPRIT

pour s'amuser en famille...

Chassé-croisé

Voici une figure octogonale avec ses 8 sommets et ses 8 transversales. Il s'agit de placer un jeton sur 7 de ces 8 sommets et cela d'après la règle suivante : partir chaque fois d'un sommet non occupé par un jeton et poursuivre la transversale en plaçant le jeton à l'extrémité opposée. On conçoit que dans ces conditions on ne puisse placer que 7 jetons et non 8 puisqu'on doit chaque fois partir d'un coin non occupé. Comment opérer pour réussir le problème ?

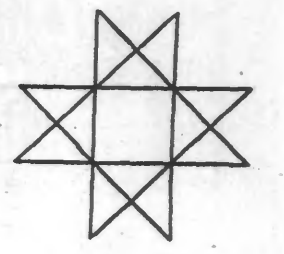

Vous trouverez la réponse plus loin

LE DRAME DE LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans la maison du drame M. le docteur Zeghers constata que les deux enfants étaient morts étranglés. La pression des mains avait laissé des traces sur la gorge. On a supposé que l'infirme n'a pas réagi au moment de l'étranglement mais il n'en fut pas de même pour l'adorable enfant de 5 ans. Ce dernier s'était débattu.

Ajoutons qu'avant de transporter la blessée à l'hôpital, le docteur par une piqûre avait réussi à ranimer la mère qui reprit connaissance et demanda : «Pardon !».

Un examen minutieux des lieux fit découvrir sur l'avant-dernière page d'un livre resté ouvert ces mots écrits de la main de Mme Beauvais : « Je suis seule responsable. Pardon. Mes enfants ne sont plus. Hélène ».

L'acte incompréhensible d'une bonne maman

Mme Beauvais qui aimait beaucoup ses enfants, était une femme douce, calme, très estimée de tous ses voisins et ne sortant que rarement de sa maison. Et l'on se demande quelles raisons ont pu la pousser à cette funeste détermination. Un tel crime ne semble en effet n'avoir pu être commis qu'au cours d'une crise de démence.

Ajoutons que depuis quelque temps Mme Beauvais paraissait sombre et taciturne. Quand son mari lui parlait, elle lui faisait souvent répéter ce qu'il avait dit en semblant ne rien avoir compris aux premières paroles. Son mari était chômeur depuis un an, mais la famille ne paraissait pas manquer de l'indispensable : de bons parents venaient au secours de la famille et les enfants ne manquaient de rien. On croit à un accès de folie furieuse.

La descente du Parquet

Le Parquet composé de M. Grosjean, juge d'instruction accompagné de son secrétaire M. Lavallart, de M. le Substitut, de M. Muller, médecin-légiste et le capitaine de gendarmerie Meurs de Lille, s'est rendu sur les lieux à 11 h. 30. Après avoir pris connaissance des faits il fut décidé de faire transporter les corps des deux enfants à l'institut médico-légal de Lille pour l'autopsie. Une camionnette s'est rendue au domicile de M. Beauvais mercredi à 15 h. 30. Les corps des deux petites victimes ont été transférés aussitôt à Lille. Ils seront de retour à La Chapelle-d'Armentières Jeudi ou Vendredi et les funérailles auront lieu Samedi.

LE SEMAINE DE BONTÉ

On nous communique :

« Avec le printemps, la Semaine de Bonté nous revient dans le Nord pour la 6e année. Du 12 au 18 mars vous connaîtrez par votre journal et par Radio P.T.T. Nord à Lille la grande souffrance de ceux qu'un peu d'argent suffirait à sauver. Vous sentirez se réveiller la grande bonté de votre cœur. Ce sera l'occasion d'une collaboration charitable, de tout un optimisme à donner.

» Ayez un geste généreux lorsque l'on sollicitera votre offrande à la sortie des églises, des cinémas, dans les cafés. Remplissez les troncs que nous déposerons chez les commerçants qui avec sollicitude se font les dépositaires de la Semaine de Bonté. N'oubliez pas que tous les dons en nature, vêtements, meubles, literies, etc.. seront reçus avec reconnaissance à la permanence du siège, 29 bis rue du Dragon, Tourcoing.

» Unissons-nous Français à faire renaître la joie et le bonheur des nôtres.

» D'avance, merci !

» Semaine de Bonté de la Région du Nord, 29 bis, rue du Dragon, Tourcoing. Tél. Tourcoing 9.32. Compte chèque-postal Lille 400.13. »

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX